

« L'américanisation à outrance, non merci ! »

Député depuis l'an 2000, Claude Chassot est l'un des politiciens les plus actifs et les plus bouillants du canton.



Il a été menacé au point de recevoir son faire-part de décès envoyé par un courageux anonyme. Au Grand Conseil, il lutte vigoureusement contre la germanisation du canton et, membre de la Commission des finances et de gestion, jette un oeil critique sur les finances de l'Etat.

Le Grand Conseil vient de décider que l'ouverture des shops et des petits commerces alimentaires (dont la surface ne dépasse pas 100 m2) serait autorisée jusqu'à 21 h tous les soirs (19 h le dimanche). De plus, il a refusé d'exiger que les employés qui travailleront en soirée bénéficient des conditions fixées par le contrat cadre du personnel de vente. C'en est trop, dit Claude Chassot : « L'américanisation à outrance, non merci. J'ai bien sûr voté avec la gauche, on doit considérer l'individu en premier. Je pense que la gauche mettra le référendum en place, il a une chance d'aboutir, il faudra du temps ». On est allé trop loin dans le libéralisme, pense le député : « Je ne veux pas dire qu'on est sous la botte de l'oncle Sam, mais quand même, on est influencé par leur manière de vivre. Nous ne sommes pas les seuls : en Egypte, une personne sur quatre mange grâce aux USA, si bien que lorsque le président Mubarak veut faire quelque chose, on le fiche dehors. Quant à Boutros Boutros-Gali, secrétaire général de l'ONU, il n'a pas été réélu parce qu'il ne faisait pas assez le jeu des Américains ». M. Chassot est également inquiet de la position des Etats-Unis – les plus gros pollueurs de la planète – par rapport aux accords de Kyoto (développement durable, réduction des émissions de CO2, etc.).

#### Choqué par la violence

Claude Chassot a été choqué par la violence des attentats du 11 septembre, suivis des tueries à Zoug et à Nanterre. « Cette violence est liée à l'évolution de notre monde. Il y a eu accélération ces dernières années ». Lui qui a œuvré durant 15 ans, en tant que président du FC local, à la création d'une infrastructure sportive dans son village, constate que les jeunes ont besoin de s'identifier à la vie associative locale et que s'ils sont dans l'anonymat, sans repères, ils rejoignent la « zone », que l'on trouve notamment à Fribourg, Bulle ou Romont. Une zone qui se poursuit à l'âge adulte : « De plus en plus de jeunes ont des difficultés à trouver leur voie. Dans leur vie d'adulte, ils ne savent plus où ils en sont ». Il n'y a plus de repères : « Des gens fument des pétards en dessous de l'Hôtel de ville, sous les fenêtres de l'Office des juges cantonaux. Ça m'inquiète, il y a quelque chose qui ne joue pas. Il est très important que le monde politique descende de son nuage et empoigne les problèmes concrets ». La censure a été abolie, mais elle n'apportait pas que du négatif : « Je suis effaré de la quantité de jeux électroniques, Nintendo ou autres, qui ne comportent que de la violence. Cela module inévitablement la pensée des enfants ». Ce n'est pourtant pas pour cette raison que le député a voté contre le projet FRI-TIC qui consiste à investir 13 millions dans les technologies de l'information et de la communication (ordinateurs et internet) à l'école. En effet, explique-t-il, on n'impose pas une telle réforme de l'extérieur et par le haut, mais on stimule un mouvement qui doit venir de l'intérieur et par la base : « Il faut que les gens soient convaincus, on met les fêrus au départ du mouvement et on encourage le processus ». M. Chassot est également sensible à l'aspect financier : « Comme syndic, je constate que dans les cycles d'orientation, on investit des montants énormes dans l'informatique, qu'on a coupés en tranches de salami pour les digérer ».

#### Un avocat pour faire passer l'enfant dans une classe ?

Pour Claude Chassot, il est temps de redéfinir le rôle de l'école, de redonner confiance aux enseignants, car leur fonction a été diluée. « Verra-t-on bientôt chez nous, à l'instar de ce qui s'est passé dans un canton voisin, des parents mandater un avocat pour faire passer leur enfant d'une classe à l'autre ? ». Concrètement, le député préconise la convocation d'Etats généraux de l'école : « Il faut vraiment prendre le pouls, se demander ce que l'on fait ensemble ». Le corps enseignant est déstabilisé par une période de réformes qui ont été « avalées, mais pas digérées ». M. Chassot croit aux valeurs qui ont fait l'Europe, notamment aux valeurs chrétiennes, même si le XXe siècle et son Holocauste ne sont pas un exemple de non-violence.

#### Gérer l'Etat

Au Grand Conseil, Claude Chassot vient d'être brillamment réélu, par 95 voix sur 111, à la

Commission de finance et de gestion, où il siège depuis deux ans et dont le rôle est d'analyser la gestion de l'Etat et les investissements financiers. A-t-il la possibilité de « gratter », de pousser l'analyse dans les détails ? « Oui, j'ai gratté dans certains secteurs. Alors là, on se fait des copains ou des ennemis. Je pense que la commission devrait avoir à son service un économiste ou quelqu'un de plus branché que les mili-ciens que nous sommes. Nous ne sommes pas des super députés, et nous sommes vite essoufflés. Je pense que le Grand Conseil devrait être réduit d'une trentaine de députés, à qui on donnerait plus de moyens pour travailler ». Les conseillers d'Etat doivent avoir une vision en profondeur de leur département, savoir ce qui se passe en dessous d'eux : « Je ne veux pas dire qu'ils font trop confiance à leurs chefs de département, mais qu'ils devraient avoir le courage de passer leur département au scanner. Les chefs de service sont parfois tout puissants, et il est parfois difficile, quand on est issu du monde politique, de vouloir mettre de l'ordre dans la maison. Je crois que cela se fait, mais il doit y avoir, dans certains cas, des chasses gardées. » Et d'évoquer des départements tentaculaires où l'on a découvert, suite à une élection, des dysfonctionnements et des cadavres dans le placard. Un exemple ? « Je laisse le soin à celles et ceux qui sont là de voir ce qui ne va pas, d'apporter des améliorations pour la nouvelle période ».

### Menaces : il reçoit son faire-part de décès.

En général, Claude Chassot n'a pas la langue dans sa poche. Lorsqu'il demande au Conseil d'Etat où en est l'enquête fiscale dans l'affaire du lait au noir d'Orsonnens, il recevra, de manière anonyme, son faire-part de décès. Plus récemment, il s'est fait « taper sur les doigts », dit-il suite à sa question écrite concernant la germanisation du canton de Fribourg. Et personne n'a voulu signer avec lui le postulat demandant que les candidats à une charge publique (conseiller d'Etat, conseiller communal, juge de paix, etc.) publient leur casier judiciaire. « J'interviens par souci de transparence, je veux que l'électeur puisse choisir en connaissance de cause ». N'empêche : le Grand Conseil l'a suivi lorsqu'il a proposé que le Conseil d'Etat ne soit plus juge et partie lorsqu'il est mis en cause en matière d'élection ou de votation. En effet, jusqu'à l'année dernière, le Conseil d'Etat jugeait lui-même les recours de citoyens contestant une brochure explicative, comme celle qui concernait la votation cantonale sur la loi scolaire. A l'avenir, c'est le tribunal administratif qui traitera ces recours. Redécouper le canton en trois régions Dans un cahier de la Constituante, Claude Chassot a soutenu l'idée de re-découper le canton en trois régions. Une région sud de 60'000 habitants, un centre de 100'000 habitants, et une région nord (Singine et Lac) de 33'000 habitants. Le découpage en districts date de l'époque des diligences, constate le député, qui propose un alignement des régions sur la N12, avec, pour le sud, un centre administratif à Vaulruz. Cela permettrait de réduire de sept à trois le nombre de préfectures et donc les frais administratifs. « Coincé entre Lausanne et Berne, il faut que le canton se restructure et renforce le pôle de Fribourg », dit-il. Autre cheval de bataille : les fusions de communes, qui sont « nécessaires et impératives ». Il rêve de voir cent communes de moins d'ici à 2004. « Ce n'est pas possible, mais on devrait pousser le bouchon, on ne peut plus gérer des communes de moins de 1000 à 1500 habitants. C'est irrationnel, on se fait dépasser par le monde économique ». En l'an 2000, Farvagny a refusé une fusion avec les communes environnantes, y compris Vuisternens-en-Ogoz, qui aurait permis la création d'une commune de plus de 3200 habitants avec un poids intéressant pour le Gibloux. La commune de Claude Chassot, Villars-le-Gibloux, se tourne désormais vers une nouvelle union qui regrouperait Rueyres-Saint-Laurent, Villarod et Estavayer-le-Gibloux.



Propos recueillis par Jean-Marc Angéloz